# 

* Date : 17-10-2006
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2006742546
* Author :

Tribunal de commerce de Bruxelles
Ouverture de la faillite, sur citation, de : B.A.O. SA, avenue de Messidor 206/9, 1180 Uccle.
Numéro de faillite : 20061414.
Date de faillite : 9 octobre 2006.
Objet social : agences immobilières.
Numéro d'entreprise : 0451.599.732.
Juge-commissaire : M. A.-M. Hansez.
Curateur : Me Heilporn, Lise, avenue René Gobert 20, 1180 Bruxelles-18.
Dépôt des créances : dans le délai de trente jours à dater du prononcé du jugement, au greffe du tribunal de commerce de Bruxelles, rue de la Régence 4, 1000 Bruxelles.
Fixe la date pour le dépôt au greffe du premier procès-verbal de vérification des créances au mercredi 15 novembre 2006.
Les personnes physiques qui se sont constituées sûreté personnelle du failli, ont le moyen d'en faire la déclaration au greffe conformément à l'article 72ter de la loi sur les faillites.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, J.-M. Eylenbosch.
(Pro deo)